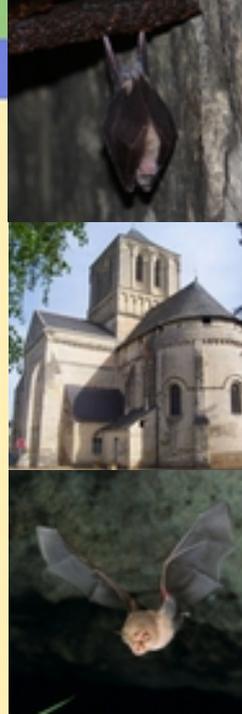


Préservation des Chiroptères du PNR Loire-Anjou-Touraine

Actions de partenariat et de protection

Nantes le 18 décembre 2014





Le territoire du PNR Loire-Anjou-Touraine

- 271 000 ha
- 200 600 habitants
- 141 communes
- 2 Départements (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire)
- 2 Régions (Pays-de-la-Loire et Centre)
- Une charte élaborée pour 12 ans (2008-2020).

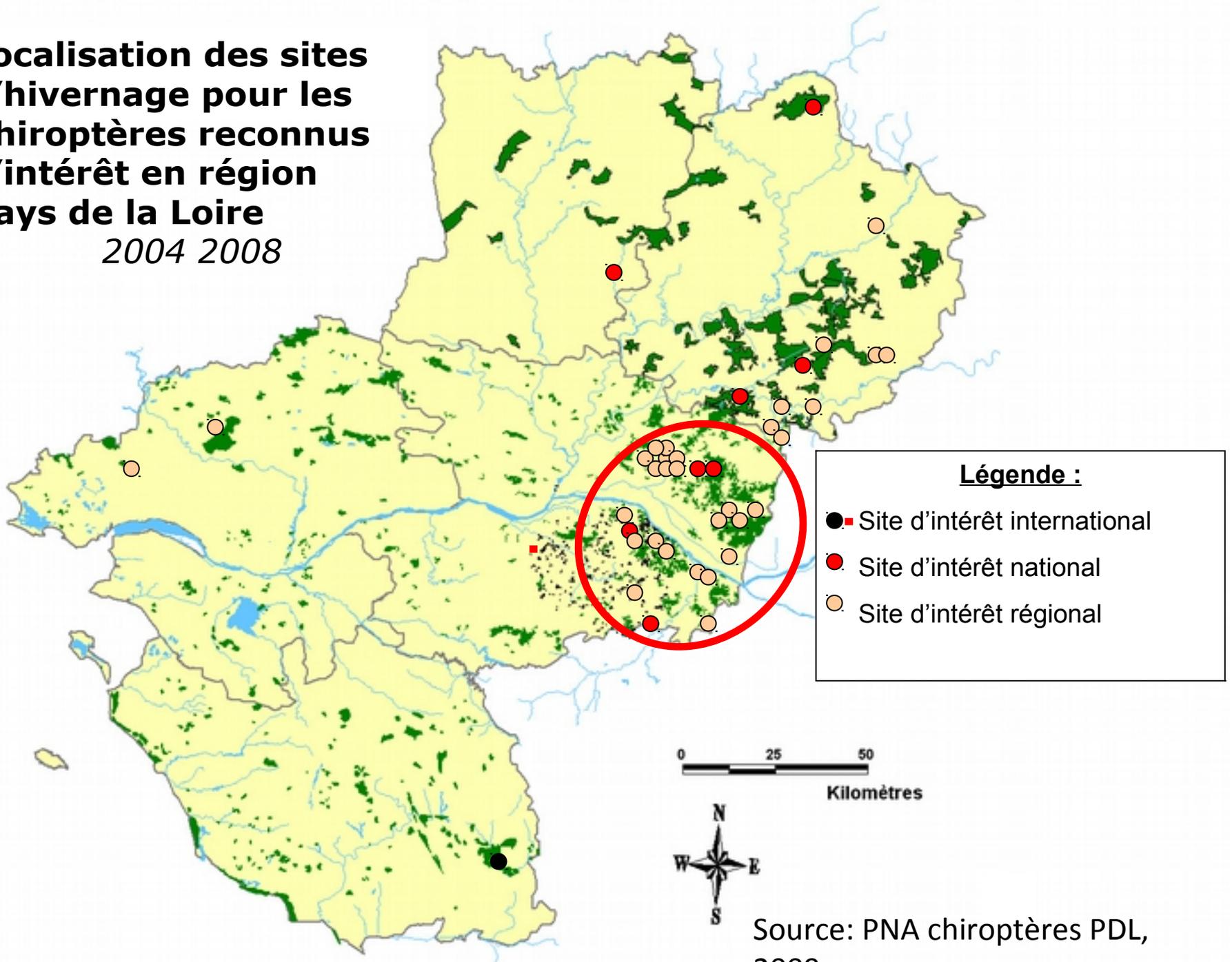


Le territoire du PNR, une terre d'accueil des chauves-souris

La diversité des milieux (cavités, forêts, bocage, zones humides) offre un potentiel d'accueil intéressant.



**Localisation des sites
d'hivernage pour les
Chiroptères reconnus
d'intérêt en région
Pays de la Loire**
2004 2008



Source: PNA chiroptères PDL,
2009

La préservation des Chiroptères : un objectif de la charte du PNR

- Axe 1 : des patrimoines pour les générations futures
- Objectif stratégique 1 : Préserver la biodiversité
 - *Objectif opérationnel 1.2 : Préserver les milieux et les espèces remarquables*

Chauves-souris:

« ... Le Parc s'attachera à mobiliser les moyens de connaissance et de protection spécifique aux 16 espèces présentes sur son territoire . »



1^{ère} phase : étude Chiroptères 2009 - 2011

Rappel :

- début de l'étude au printemps 2009 (2 années consécutives)
- réalisée avec la LPO Anjou et Touraine
- sur l'ensemble des 141 communes du Parc

Objectifs :

- améliorer les connaissances, identifier les principaux sites de reproduction et d'hivernage,
- hiérarchiser les sites en fonction de leurs enjeux,
- définir les priorités d'actions pour la protection des Chiroptères.

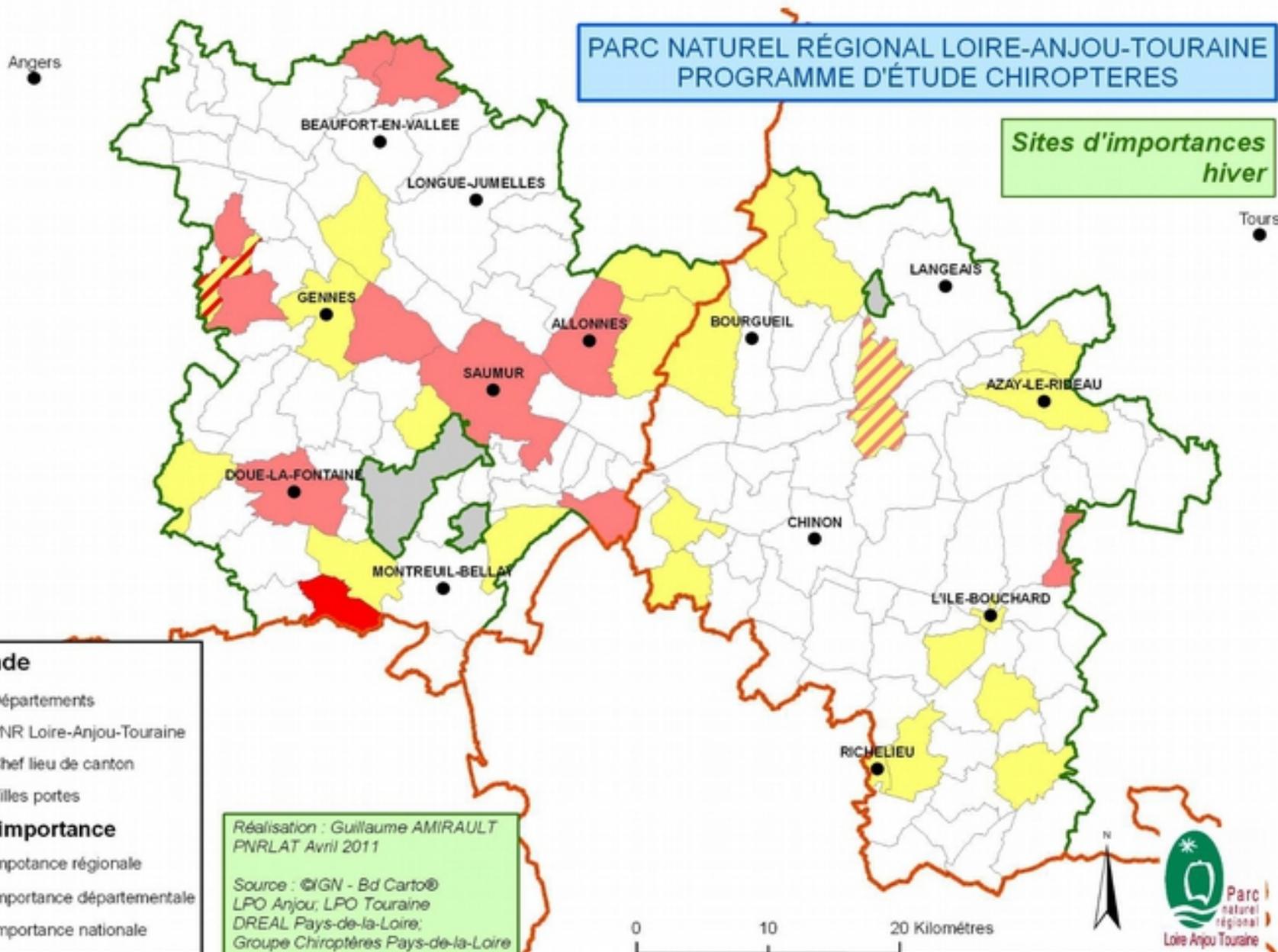


Comptage en cavité



PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAINÉ
PROGRAMME D'ÉTUDE CHIROPTÈRES

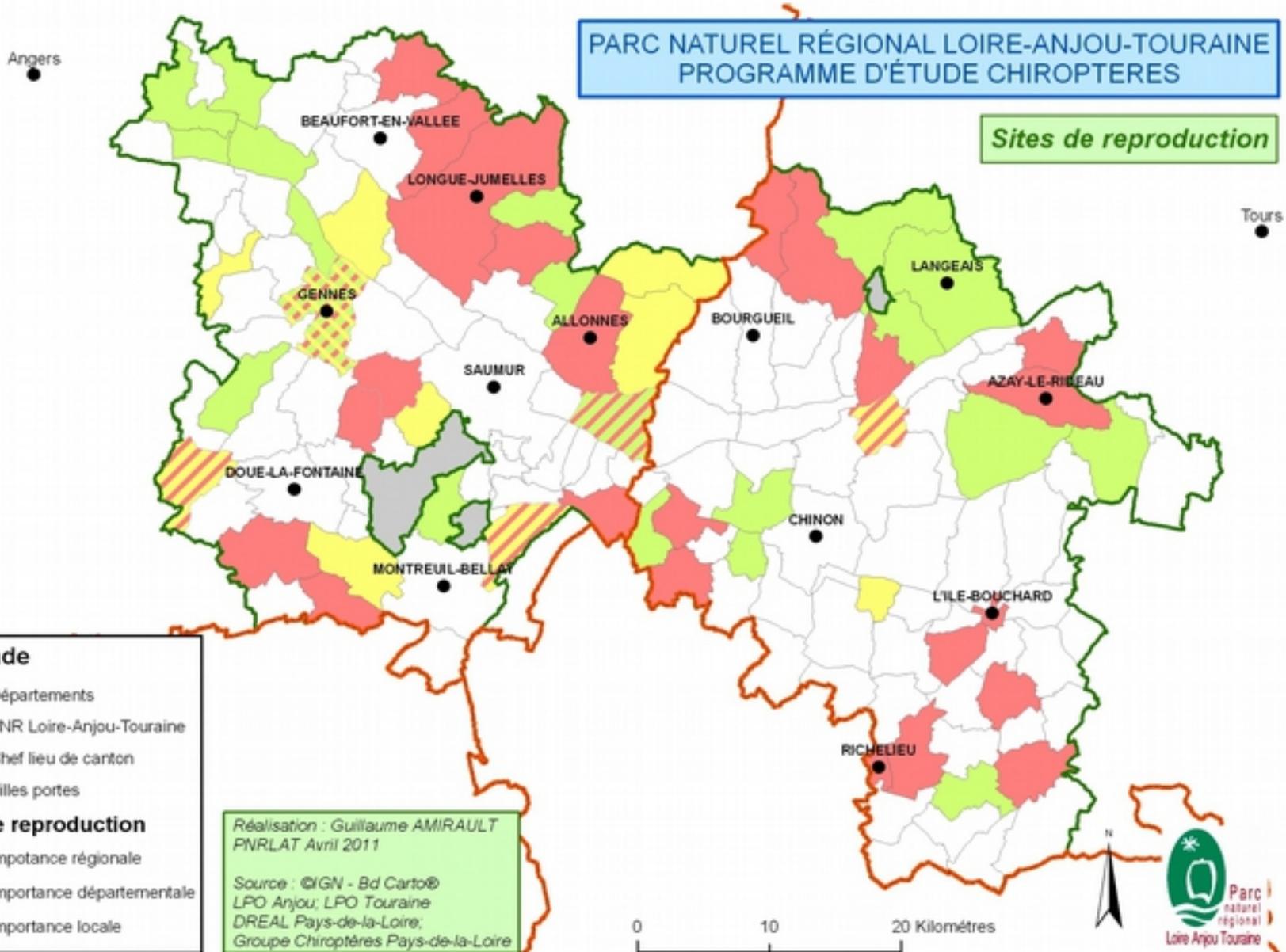
Sites d'importances
hiver





PARC NATUREL RÉGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN
PROGRAMME D'ÉTUDE CHIROPTERES

Sites de reproduction



Des résultats d'importance

- 89 colonies de reproductions recensées sur le territoire, regroupant 3 287 femelles

- *Le tiers des colonies de reproduction a été découvert dans des bâtiments de collectivités.*

- 241 gîtes d'hibernation en cavité recensés (dont en découverte 2 d'importance régionale et 8 d'importance départementale).

- *Les effectifs totaux des Chiroptères en hibernation sur le PNR sont estimés à 5 328 individus (chiffres de 2010)*

Au total, 92 sites d'importance ont ainsi été recensés par l'étude.

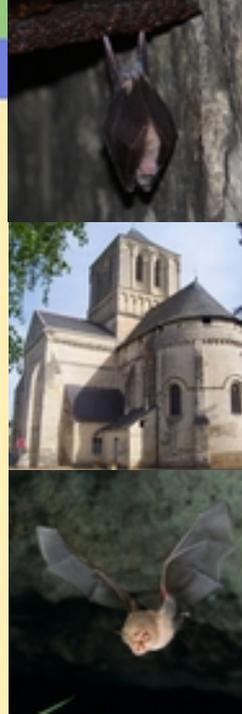


Grappe de Rhinolophe euryales



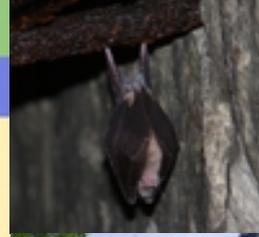
Globalement : niveau de conservation des sites

Globalement, la quasi-totalité des sites est susceptible d'être détruit. La situation est donc particulièrement précaire. En outre, des menaces avérées ont même été constatées nécessitant le lancement urgent d'une première campagne d'aménagements.



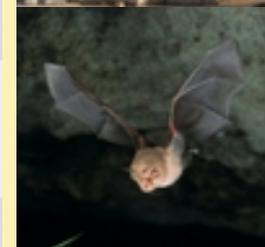
Plan d'action de « l'étude Chiroptères 2009 - 2011 »

Action	Lien avec le PRA Chiroptère	Degré de priorité local
Protection pérenne des sites d'importance régionale et nationale d'hibernation et de reproduction	Actions 2 et 3	1
Protection pérenne des sites d'importance départementale d'hibernation et de reproduction	Actions 2 et 3	1
Étude et protection des territoires de chasse et corridors des principales colonies de reproduction	Action n°5	1
Programme de sensibilisation du public	Action n°14	1



Plan d'action de « l'étude Chiroptères 2009 - 2011 »

Action	Lien avec le PRA Chiroptère	Degré de priorité local
Sensibilisation et formation des collectivités	Action n°7	1
Etude et protection des espèces forestières	Action n°6	2
Rechercher et protéger les sites de swarming	Action n°10	2
Accompagner localement le SOS Chauves-souris	Action n°12	2
Suivi des sites de reproduction et d'hibernation	Action n°8, 9 et 16	2



2^{eme} phase : partenariat pour la protection des gîtes 2012 - 2014

Rappel :

- Réalisée avec la LPO Anjou et Touraine de 2012 à 2014.
- Sur l'ensemble des 141 communes du Parc

Objectifs :

- Répondre au 2 premiers objectifs identifiés par « l'étude chiros » : préservation des gîtes d'hibernation et de reproduction d'importance,
- Obtenir à minima une convention de protection pour chaque gîte,
- Réaliser, si nécessaire, un aménagement de protection.



Protection des gîtes anthropophiles et troglodytes majeurs

Proposition de conventions ou charte

Travaux si nécessaire :

- grilles et grillages anti-intrusion
- nettoyage et aménagement de comble

⇒ *Cahier des clauses techniques*

Pour les sites au plus fort enjeu,
proposition d'APPB auprès de la commune



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN
Notre patrimoine a de l'avenir

Convention de protection d'un gîte d'hibernation/ reproduction de chauves-souris « lieu à préciser »

ENTRE
le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, domicilié au Bureau du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc - 49730 MONTSOIRIAU
représenté par Jean-Michel MARCHAND, Président.

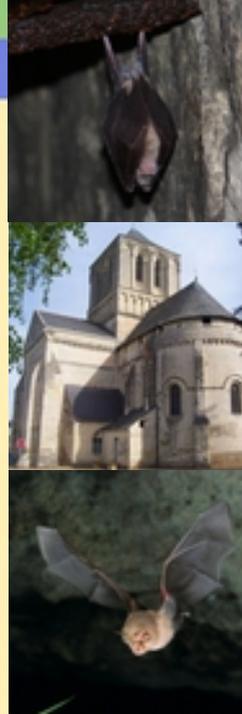
ET
la LPO Anjou, domicilié à : Ligue de Protection des Oiseaux d'Anjou - 10 rue de Port Boulet - 49000 BOUCHEMAINE
représentée par Jean-Pierre MORON, Président.
D'une part,
ET
Mme ou M. Nom du propriétaire, née à Lieu, le date de naissance et domiciliée adresse et commune, propriétaire de la parcelle n°X section X de la commune XXX,
D'autre part,

Il est convenu entre les parties ce qui suit :

Contexte

Les Chauves-souris ainsi que leurs gîtes sont légalement protégés. Néanmoins, nombre d'atteintes ont lieu sur ces espèces et leurs abris, en particulier les sites essentiels de reproduction et de repos hivernal. Ces atteintes menacent la survie de certaines espèces, sites sont néanmoins le plus souvent le fruit de méconnaissances et généralement involontaires. Dès lors, conscients de la nécessité d'accompagner les propriétaires pour protéger les gîtes, les associations de connaissance et de conservation de ces espèces, appuyées par les collectivités et les institutions, ont décidé de mettre en œuvre une politique de protection des sites à l'échelle de la région Pays de la Loire. C'est le cas ici avec la LPO Anjou et le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine (PNR). Cette démarche s'appuie sur des documents techniques et de sensibilisation (guide technique, affiche de sensibilisation à disposition...), ainsi que le Réseau associatif et de bénévoles ; cette convention étant la partie « formelle » de la mise en œuvre du projet.

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Convention PNR/LPO Anjou - convention de site - mise à jour



Protection des gîtes anthropophiles et troglodytes majeurs

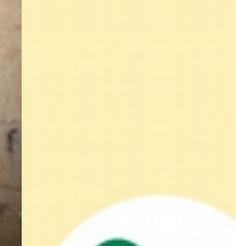
Résultats : Maine-et-Loire

79 sites concernés initialement

Tous les sites ont fait l'objet du lancement de la démarche

32 actions concrètes ont été lancées :
conventionnement, protection physiques, voire APPB

- *19 conventions,*
- *11 protections physiques*
- *2 APPB*



Protection des gîtes anthropophiles et troglodytes majeurs

Un exemple récent: La cave du Sablon (Grézillé, 49)



Protection d'une cavité d'intérêt régionale pour l'hibernation des GR, MOE et MM.



Protection des gîtes anthropophiles et troglodytes majeurs

Un exemple récent: La cave du Sablon (Grézillé, 49)



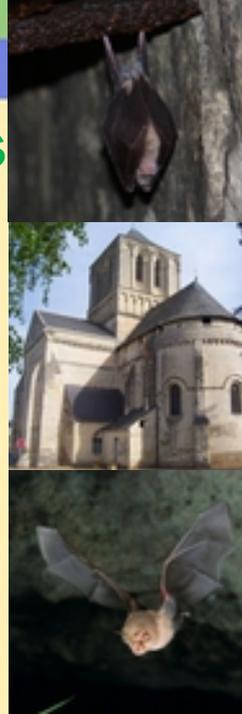
Réalisé par un forgeron.

Aucune serrures apparentes

Porte tôle acier 4 mm,

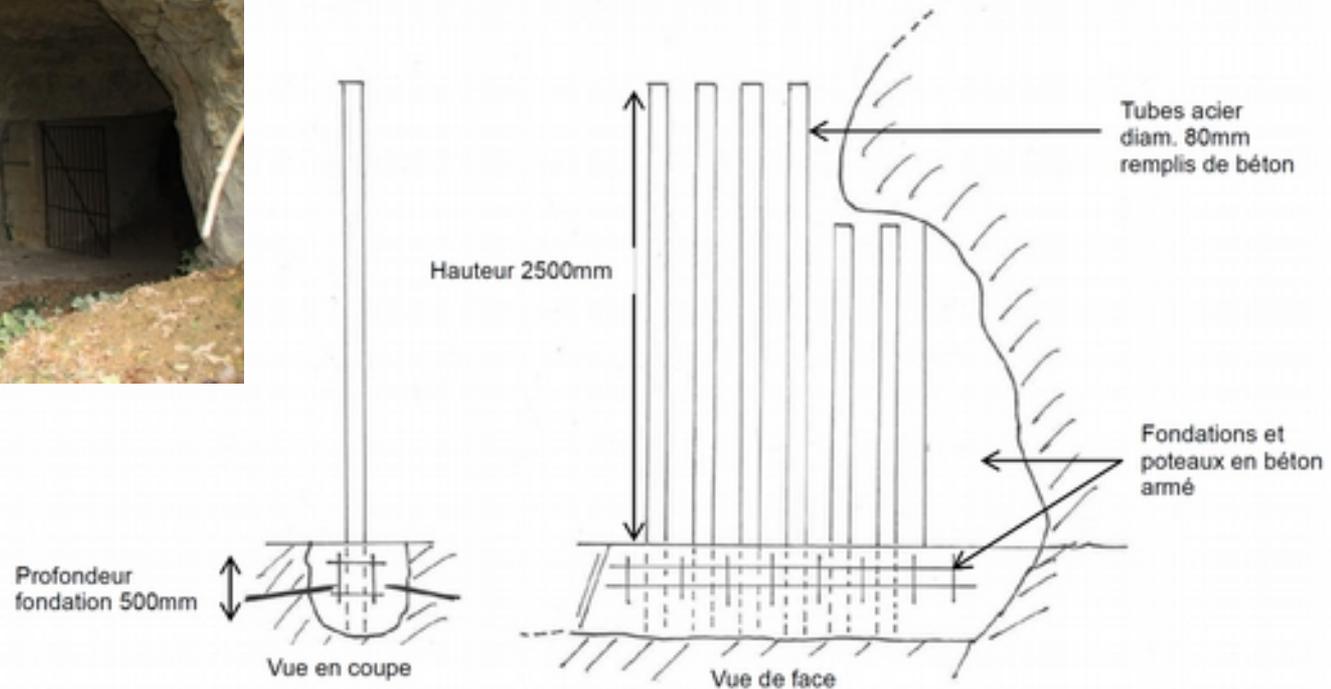
Tube acier diam. 90 mm espacés de 160 mm,

Cout: 5 950€ HT – Financé 50% CG49 et 50% Conseil Régional PDL.



Protection des gîtes anthropophiles et troglodytes majeurs

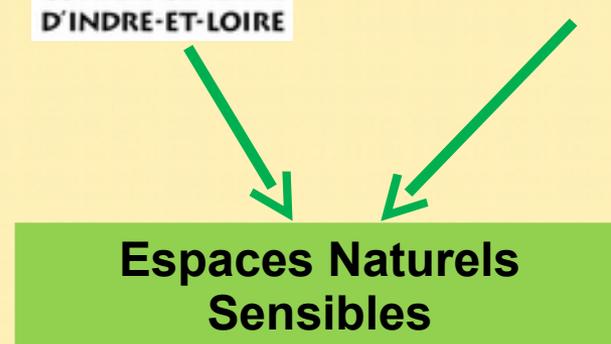
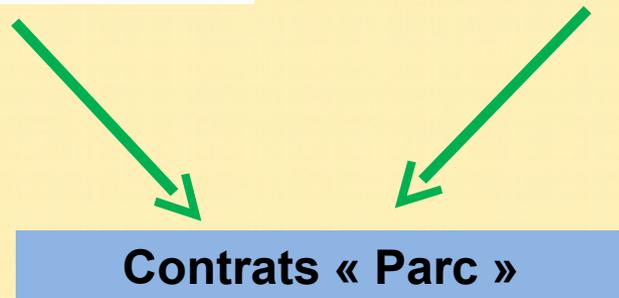
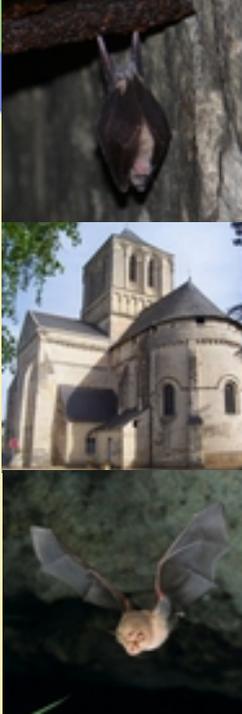
Un futur chantier, la cave de la Lande (Couture, 49)



Une cavité d'intérêt régional, future propriété de la LPO 49

Financement du partenariat LPO/ PNR pour les chauves-souris et de la pose des protections

Une mise en œuvre d'actions coordonnées et efficaces grâce à une mobilisation des collectivités.



Protection des gites à chauves-souris sur tout le PNR (37 et 49)



Merci d'avoir ouvert grand vos oreilles !!



Oreillards gris (photo L. ARTHUR)

